



**Procès-verbal**  
de la rencontre  
du mercredi 29 novembre 2017

**Présences**

**Parents**

Alarie, Christine	Foisy, Josée
Archambeault, Sonia, vice-présidente	Huard, Mélanie
Bédard, Karine	Lambert, Suzie, présidente
Caron, Annie	Lussier, Hélène
Charbonneau, Annie	Perras, Jean-Claude
Davignon, Kaïna	Plaisance, Simon
Fillion, Simon	Richard, Isabelle

**Organismes**

Blanchard, Josée - personnel professionnel  
Bonneau, Lynda - représentante DG  
Mousseau, Saskia - représentante directions et secrétaire  
Prémont, Sylvie, CIUSSS de l'Estrie - CHUS  
Thibault, Janie – CIUSSSE-CHUS

**Absences**

Boulet, Josée	Ménard, Sara
Bureau, Stéphanie	Ruel, Karine
Charbonneau, Claudie, CISSMO	Ruel, Patcy
D'Amour, Marie-France CISSMO	Thibault, Janie

**1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Suzie Lambert souhaite la bienvenue à tous les membres à la troisième rencontre du comité. Madame Lambert rappelle aux membres que la rencontre conjointe avec les commissaires est reportée ultérieurement.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le point 7 sera déplacé selon l'heure d'arrivée de monsieur Carl Morissette.

Dans les varia, nous inscrivons les points suivants :

- Madame Karine Bédard souhaite ajouter le point « Fini les diagnostics dans nos écoles ».
- Madame Sara Ménard aimerait que l'on parle des capsules filmées. En son absence, ce sera madame Lambert qui traitera ce point.
- Madame Suzie Lambert ajoute le point suivant : détermination des services éducatifs.

Il est proposé par madame Hélène Lussier et appuyé par madame Kaïna Davignon d'adopter l'ordre du jour.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2017**

Certains noms seront à ajuster.

Nous enlevons la barre sur le mot « égal ou » à la page 3 point 6 à la portion « les réunions ».

Ajoutons la présence de madame Isabelle Richard.

L'adoption du procès-verbal est proposée par monsieur Simon Plaisance et appuyée par madame Kaïna Davignon.

### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

- Information aides technologiques : il y avait une question relativement à la numérisation des documents lors de la dernière rencontre. Madame Lynda Bonneau déposera les documents suivants sur la procédure de numérisation :
  - ❖ Le droit d'auteur
  - ❖ Maison d'édition
  - ❖ Procédure à suivre pour la numérisation
  - ❖ Procédure à suivre pour la numérisation via un photocopieur Xerox

Madame Bonneau fait également la lecture des informations obtenues par la conseillère pédagogique en lien avec ce dossier. Cette lecture parle de la numérisation des cahiers d'exercices via les services de la commission scolaire, la numérisation des feuilles « maison » par l'enseignant et les droits d'auteur.

Madame Bonneau offre également que les conseillères pédagogiques viennent rencontrer les parents afin de répondre à leurs questions. Elle va également parler aux directions d'école la semaine prochaine afin de voir si la numérisation des documents est à jour dans leurs écoles.

Il y a des délais dans la réception des documents numérisés selon l'achalandage des maisons d'édition. Il pourrait y avoir un message dans le sac avec l'ordinateur informant que les versions numériques ont été commandées à une date X.

Romans numériques : c'est peu ou pas accessible pour les élèves qui en ont besoin. Ce service ne peut pas être centralisé puisque les enseignants n'utilisent pas tous les mêmes romans.

Toutefois, la Bibliothèque Nationale est en expérimentation dans une école secondaire. L'utilisation est gratuite et offre la plate-forme de prêt des livres (ce qui n'est pas disponible dans les bibliothèques scolaires pour le moment). Il faudrait voir les choix pour les élèves en bas âges.

- Politique EHDAA

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

- Régie interne et rôles et responsabilités des membres de l'exécutif

Madame Suzie Lambert invite les membres à regarder si les modifications au document ont bien été effectuées.

Madame Lynda Bonneau nous présente les rôles et responsabilités des membres de l'exécutif au CCSEHDAA (président, vice-président, secrétaire et le trésorier).

Madame Lambert propose d'ajouter que la secrétaire rédige les procès-verbaux des réunions.

Il est également proposé de changer une partie du libellé pour le président : la préparation est faite en collaboration entre le représentant du DG et le ou la président(e).

Une modification est apportée au libellé pour le trésorier. Nous devrions lire : Personne qui détient, comptabilise et gère les fonds du CCSEHDAA conformément aux décisions prises par la régie interne. Les membres déposent, à chaque rencontre, les demandes de remboursement de dépenses aux trésoriers à chaque début de rencontre.

- Entrepôt virtuel

Monsieur Chabot, ancien membre du comité l'an passé, avait proposé que l'on bânisse un entrepôt virtuel.

En collaboration avec le directeur général adjoint, monsieur Guy Tardif, une base de données a été construite. Chacune des écoles qui ont des biens qui ne servent plus doit le consigner dans cette base de données. Une description accompagne l'affichage du bien dans l'inventaire. Une photo peut être placée. L'endroit où le bien est entreposé est mentionné. Plusieurs autres données sur le bien sont demandées (ex. date d'acquisition, état de l'article, catégorie, fournisseur, modèle, commentaires, disponibilité, etc.).

Comme nous avons peu de temps pour poursuivre ce dossier, les membres proposent que Madame Bonneau demande à l'ancien membre du CCSEHDAA puisse poursuivre ce dossier avec la collaboration de madame Davignon.

## **5. PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public ce soir.

## **6. SERVICE HYBRIDE**

Mesdames Marlène Bouchard et Karine Jeanson Drouin, conseillères pédagogiques, nous présentent le service Hybride de la CSVDC. On nous présente l'historique, la nature du service, la clientèle, les critères, les objectifs, la composition du service, les constats et les résultats.

Ce service permet de soutenir l'intégration des élèves ayant des caractéristiques s'apparentant à un TSA (trouble du spectre de l'autisme) dans un environnement d'apprentissage régulier. Ces élèves démontrent des capacités à poursuivre un parcours académique régulier. Ils peuvent provenir d'une classe spécialisée ou d'une classe régulière.

Ce sont des élèves de 6 à 12 ans, de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Ils ont un diagnostic de TSA ou en hypothèse. Ils n'ont pas cumulé plus d'un an de retard académique.

La commission scolaire est dans la deuxième année d'expérimentation de ce service. Cette année, 5 des 6 élèves ont poursuivi un parcours scolaire régulier (4 demeurent au Service Hybride, 1 élève poursuit son parcours en classe ESI et un élève est passé au secondaire dans son école d'appartenance, et ce, au secteur régulier).

Les élèves réussissent mieux au Service Hybride. Les résultats sont à la hausse. Les élèves sont plus positifs face à l'école. Leur motivation a augmenté.

## **7. PRÉSENTATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) :**

Monsieur Carl Morissette, directeur général adjoint et directeur des services éducatifs, nous présente le plan d'engagement vers la réussite.

Cette politique vise une réussite éducative qui va au-delà de l'obtention du diplôme en recherchant l'atteinte du plein potentiel de la personne dans toutes ses dimensions, sans égard à sa provenance, à son milieu ou à ses caractéristiques. Elle énonce le fait que la réussite éducative débute dès le plus jeune âge des enfants, avant leur entrée au préscolaire, et qu'elle se poursuit tout au long de la vie. Elle s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société comme ingrédient essentiel à la réussite éducative de tous les enfants.

D'ici 2030, cette politique va agir sur la diplomation et la qualification, l'équité, la prévention, la maîtrise de la langue française, le cheminement scolaire et le milieu de vie (pour une somme de sept objectifs).

Il y a trois axes, huit enjeux et 19 orientations.

### Trois axes

- L'atteinte du plein potentiel de toutes et tous;
- Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite;
- Des acteurs et des partenaires mobilisés pour la réussite.

La CS va consulter les enseignants, les élèves, les conseils d'établissements, les directions d'école, les services professionnels, le CCSEHDAA, les partenaires et les parents. Cette consultation se fera de janvier 2018 à mars 2018.

Il est souligné par madame Huard que la prochaine rencontre du comité est en février 2018. Si nous voulons consulter les membres du comité, il serait souhaitable de recevoir la consultation avant la rencontre du mois de février.

Le plan de la commission scolaire sera effectif au premier juillet 2018. Les écoles devront revoir leur plan de réussite pour 2019.

## **8. ÉLÈVES EXTRATERRITORIAUX**

Lorsque nous ne pouvons pas desservir les services dont un élève a besoin, nous devons transporter les élèves vers les écoles spécialisées de d'autres commissions scolaires qui pourront donner le service à l'élève. Madame Lynda Bonneau nous présente le nombre d'élèves par école spécialisée et commissions scolaires. Il y a une vingtaine d'élèves dans cette situation.

## **9. DOSSIERS DES CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES**

Madame Lynda Bonneau nous déposera l'ensemble des mandats de son équipe. Il y a le nom et les coordonnées de chaque conseillère pédagogique ainsi que l'ensemble des dossiers. Il y a également l'équipe de monsieur Alain Tardif du secteur des services aux jeunes.

## **10. FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Madame Lynda Bonneau nous explique le fonctionnement pour les frais de déplacement. Elle nous fait la démonstration. Pour les frais de déplacement, il faut utiliser le code budgétaire suivant : 992-1-51340-390.

## **11. BUDGET : PERFECTIONNEMENT ET FRAIS**

Madame Kaïna Davignon nous présente le budget du comité. Il y a 2 000 \$ en tout. Il est proposé d'avoir 800 \$ dans les frais de déplacement, 500 \$ pour les formations et 700 \$ pour les conférences. Il n'y aurait pas de montant pour le matériel.

Madame Mélanie Huard demande s'il est possible d'avoir le bilan du budget de l'an passé. Madame Bonneau nous présente les frais de l'an passé (2 800 \$).

## **12. CORRESPONDANCE**

Il n'y a pas de correspondance.

## **13. MOT DE LA DÉLÉGUÉE ET DE LA COMMISSAIRE**

Madame Mélanie Huard nous fait le compte-rendu de ses rencontres.

Un comité a été formé pour les formations.

Le 16 janvier 2018, il y aura une rencontre sur les secteurs scolaires. Nous ne connaissons pas encore l'heure ni l'endroit.

La formation webinaire pourra être faite à la commission scolaire le 28 février 2018 : pour une école qui répond à tous les besoins des enfants (de 19 h à 21 h). Cette formation coûte 25 \$.

Madame Hélène Lussier propose que le comité paie 25 \$ pour cette formation et elle est appuyée par madame Kaina Davignon.

#### **14. CONFÉRENCES**

Madame Josée Foisy nous entretient sur les démarches du sous-comité. Les membres du sous-comité se revoient en janvier pour cibler les thèmes qui seront choisis.

#### **15. VARIA**

- « Fini les diagnostics dans nos écoles » : point reporté.
- Capsules filmées : point reporté.
- Détermination des services éducatifs : Madame Suzie Lambert nous présente le document « détermination des services éducatifs dispensés dans les écoles ». Nous devons dire si nous sommes d'accord, en désaccord et pourquoi. Madame Lambert va rédiger le tout.

Madame Sylvie Prémont propose et est appuyée par madame Sonia Archambeault la rédaction relativement à la détermination des services éducatifs.

#### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Sonia Archambeault et appuyé par madame Saskia Mousseau de lever la séance à 10 h 15.

Madame Suzie Lambert,  
Présidente